



VIE FEDERALE Coronavirus – COVID 19

Pilotage politique : Alain BERTHOLOM, José TEIXEIRA

Pilotage technique : Virginie THOBOR, Pascal CRENN

■ DECISION

COMMUNIQUE DU 17 MARS 2020

CONTEXTE

Le discours du Président de La République du 16 mars marque un nouveau tournant dans la limitation de la propagation du virus et la protection des citoyens. Les mesures notamment suivantes ont été annoncées :

- Il faut respecter les gestes barrières et les consignes sanitaires.
- A 12h00 le 17 mars et pour une durée de 15 jours minimum les déplacements sont fortement réduits et seuls sont autorisés les trajets nécessaires pour s'alimenter, se soigner et travailler si le télétravail n'est pas possible.

Ainsi,

**LA FFLDA ANNULE TOUTES ACTIVITES SPORTIVES OU NON SPORTIVES
JUSQU'A NOUVEL ORDRE.**

**Cette décision s'applique à toutes les structures fédérales (clubs, comités départementaux,
comités régionaux).**

POINT DE SITUATION DES DECISIONS FEDERALES

Sous réserve de l'évolution de la situation.

Concernant la VIE FEDERALE

Le Conseil d'administration prévu le 28 mars au siège de la FFLDA est annulé et reporté au 29 et 30 mai prochain. Deux jours sont prévus.

L'Assemblée Générale prévue les 24 et 25 avril est annulée et reportée aux 26 et 27 juin prochains (lieu à définir).

L'assemblée générale du CF GRAPPLING du 22 mars est annulée et reportée à une date ultérieure.

Il est demandé à chaque dirigeant de club, de comité départemental ou de comité régional d'annuler ses instances statutaires jusqu'à nouvel ordre et de prévoir une date de report en fonction de l'évolution de la situation.

Concernant la VIE SPORTIVE

Les championnats de France ainsi que l'ensemble des compétitions prévu aux différents calendriers (nationaux, régionaux ou départementaux) sont annulés jusqu'au 4 mai inclus. Une évaluation de la situation sera faite courant avril pour définir la position fédérale pour les actions pour la fin de la saison sportive.

- Le championnat de France de lutte U15 U17 U20 2020 de Ceyrat a été annulé et est non reprogrammé en 2020.
- Le championnat de France de lutte féminine 2020 initialement prévu les 15 et 16 avril à St-Joseph à la Réunion est annulé et reporté à une date ultérieure. Une étude est en cours pour le positionner sur les vacances scolaires de la Toussaint.
- Le tournoi ranking de Sotteville prévu le samedi 25 avril est annulé.

Le report des compétitions régionales, départementales, locales est à l'appréciation des dirigeants en fonction des directives gouvernementales.

Il est demandé à tous les clubs d'annuler toutes actions de regroupement (entraînements, tournois, stages, animations...) jusqu'à nouvel ordre.

Concernant les personnels

- Pour les salariés du siège : le télétravail est priorisé et en cas d'impossibilité la mise en place des récupérations et de l'activité partielle sont privilégiées.
- Pour les cadres techniques CTN ou CTR : Le télétravail est organisé.

Il est demandé à toutes les structures employeurs d'appliquer les directives gouvernementales en la matière.

Pour plus de renseignements :

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries>

Concernant le service COMMUNICATION MARKETING

La mise à jour des informations du site et des réseaux sociaux est faite à distance.

Concernant le POLE HAUT NIVEAU

Tous les établissements (INSEP, CREPS et donc Pôle France Olympique, Pôle France jeunes, Pôle espoir) sont fermés. L'INSEP et le Pôle France Jeunes sont fermés pour 15 jours minimum à partir du 16 mars 2020. Une information a été faite à tous les athlètes.

Il a été demandé aux athlètes de rester chez eux et de se maintenir en forme individuellement. Des solutions individuelles d'entraînement sont en cours.

Concernant le POLE TERRITOIRE

Toutes les actions à caractère de formation sont annulées : brevet fédéral, séminaire, colloque, formation de dirigeantes... Le colloque des cadres techniques prévu à La Réunion est annulé.

Il est demandé à tous les CTS et aux présidents de comité régional d'annuler et de reporter toutes actions de formation, stage ou regroupement quelle qu'elles soient dans le cadre des directives gouvernementales.

Une communication spécifique a été faite par le Ministère des sports aux DRDJSCS.

COMMUNICATION DE LA FEDERATION

La communication officielle de la fédération est faite par mailling.

Vous pouvez retrouver les informations fédérales concernant le coronavirus sur le site dans la page des actualités.

POUR PLUS D'INFORMATION :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

LES MESURES DE PREVENTION DOIVENT ETRE RESPECTEES

Il est rappelé qu'il faut respecter les gestes barrières et les consignes sanitaires.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade